VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EXTRAORDINAIRE A L'ENCAN DE LA PROPRIETE FONCIERE APPARTENANT AU DEFUNT LOUIS MATHIS ESQ

LES OFFRES COMPRENANT PLUS PARTICULIEREMENT

3 MAGNIFIQUES ETENDUES DE TERRE sur la façade du fleuve et ayant les facilités de chemin de fer près à grande fabrique de Meubles de la S. O. la fabrique de Boîtes Alcus, le Moulin Orle et d'autres grandes entreprises de manufactures

UN ILET DE TERRE SUR LES RAILS DU chemin de fer borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Léontine et Valmont

MAGASINS PRÈS DU MARCHE MAGASIN

MAISONS DE RESIDENCES dans le Premier District, lequel pourra être un placement attrayant aux petits acheteurs.

UN BEL ILET, dans le sixième district, lequel offrira une occasion aux spéculateurs et de nombreux autres morceaux de desirables propriétés foncières complètement décrits dans le corps de cette annonce

LES VENTES SERONT FAITES POUR EFFECTUER UN PARTAGE

MARDI, LE 26 AVRIL 1904, A MIDI A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Renseignements complets annoncés à la vente.

IN RE SUCCESSION DE LOUIS MATHIS. No 71,483, du dossier de la Division D, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Et

IN RE LOUIS J. J. MATHIS ET ALS VS MME ELIZABETH KOPP MATHIS, et als No 72,933, du dossier de la Division A, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté et signé le 7 mars 1904, et d'un ordre amendé daté le 24 mars 1904, rendu dans la succession de Louis Mathis No 71,483 du dossier, et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, ledit jugement rendu en cour ouverte le 17 mars 1904 et signé en cour ouverte le 23 mars 1904, rendu dans l'affaire de Louis J. J. Mathis et al vs Mme Elizabeth Mathis et als, No 72,930 du dossier, je J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 26 avril 1904, à midi.

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situé dans l'ilet No 4, Quatrième District de cette ville, lequel dit ilet est borné par les rues Water Tchoupitoulas, Philip et Soraparu; ladite portion de terre est indiquée comme lot 5, sur un plan de voyer fait par C. Milo Williams député voyer de ville, le 2 mars 1904 et mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds de face à la rue Water par une profondeur de 90 pieds, 0 pouce, 7 lignes sur la ligne de la rue Soraparu et d'une profondeur de 90 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de la rue Philip; la propriété courant au travers de l'ilet et ouvrant sur les deux rues Tchoupitoulas et Water. Le lot est à une distance de 103' 11' 3''' de l'encoignure de la rue Soraparu.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet No 72 borné par l'avenue Leake, les rues Tchoupitoulas, Léontine, et Valmont, lequel dit ilet de terre, d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, il sera vendu en vingt lots séparés, chaque lot mesurant comme suit: Lot 1, 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake, formant l'encoignure de la rue Léontine, mesurant 28 pieds 1 pouce 0 ligne à travers la ligne du fond, par une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Le lot 10 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Valmont, mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles; tous ces lots de 1 à 10 inclusivement sont contigus comme il est démontré par un plan de C. Milo Williams en ceci référé.

Lot 11 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, formant l'encoignure de la rue Valmont; mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond, sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas et la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Le lot 20 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, formant l'encoignure de la rue Léontine; mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 11 à 20 inclusivement d'après le plan de C. Milo Williams en ceci référé sont contigus.

3° Une certaine portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 79 1/2 lequel ilet est borné par les rues Water et le fleuve Mississipi, les rues Lyon et Upperline. La propriété d'après un plan de voyer fait le 28 décembre 1901 par H. W. W. Reynolds et d'après un plan de subdivision fait par C. Milo Williams le 2 mars 1904, il sera vendu dans la manière suivante.

Lot A mesurant 76 pieds de face à la rue Water, courant au fleuve Mississipi, s'étendant 825 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne de la rue Upperline sur une profondeur et façade de 825 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Lyon.

Le lot B est contigu au lot A et à la même mesure que lui.

Le lot C est contigu au lot B et à la même mesure que les lots A et B.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et avec tous les voies, droits, privilèges dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par le fleuve Mississipi, l'avenue Leake (ancienne Old Front), les rues Léontine et Valmont, ledit ilet étant originalement connu comme ilet D, Kickerville, et d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, il sera vendu comme suit:

Lot A mesure 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake, de la courant au fleuve Mississipi en profondeur et façade à la rue Léontine une distance de 770 pieds plus ou moins et une profondeur sur la ligne vers la rue Valmont de 775 pieds plus ou moins.

Le lot B mesurant 93 pieds 7 pouces 6 lignes de face à l'avenue Leake, de la courant en profondeur au fleuve Mississipi une distance de 775 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Léontine et une distance de 780 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Valmont.

Le lot C mesurant 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake, de la courant en profondeur au fleuve Mississipi une distance de 780 pieds, plus ou moins, sur la ligne de la rue Léontine par une profondeur et façade sur la ligne de la rue Valmont de 786 pieds, plus ou moins.

5° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 87, lequel ilet est borné par l'avenue Leake, le fleuve Mississipi, l'avenue Napoléon et la rue Jéna, laquelle portion de terre d'après un plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 12 novembre 1902, a été divisé en lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et plus tard par un plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville le 2 mars 1904, a été subdivisé en lots A, B et C et sera vendu comme suit

Le lot A mesurant 70 pieds 4 pouces, 3 lignes de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Jena, courant au fleuve Mississipi et a une profondeur et façade de 227 pieds plus ou moins sur la ligne la plus près de l'avenue Napoléon et une profondeur de 822 pieds plus ou moins à la rue Jena, formant l'encoignure de ladite rue Jena.

Le lot B mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake, courant au fleuve Mississipi et a une profondeur de 827 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jena et 822 pieds plus ou moins sur la ligne de l'avenue Napoléon.

Le lot C mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake, courant au fleuve Mississipi et a une profondeur de 822 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jéna et 816 pieds plus ou moins sur la ligne de l'avenue Napoléon.

6° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges, dépendances servitudes et avantages y appartenant située dans le Quatrième District de cette ville, ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasins, Camp, Josephine et St André; ladite portion de terre d'après un plan fait le 5 mars 1904 par C. Milo Williams député voyer de ville formant partie du lot original No 7, de l'ilet No 144 ainsi qu'il est désigné sur le plan par ledit C. Milo Williams comme lot E. Ledit lot E mesurant 16 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Magasins 16 pieds 1 pouce 5 lignes de la gueule travers la ligne du fond sur une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles.

J. L. Onorato.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages connue comme 2023 rue Magasin, loué à bail à Thos B Tracy, au taux de $35 par mois au 30 septembre 1904, ledit bail enregistré dans le bureau des transferts livre 194, folio 254, le 27 février 1904.

7° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant située dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet No 144 lequel ilet est borné par les rues Magasin, Camp, St André et Joséphine, ladite portion de terre d'après un plan de voyer fait le 5 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, formant partie du lot 7 de l'ilet No 144, mais il est désigné sur le plan fait par le dit C. Milo Williams sur le plan en ceci référé, comme lot A et mesurant 16 pieds 4 pouces 2 lignes à la rue Magasin, 16 pieds un pouce 5 lignes au travers de la ligne du fond par une profondeur de 106 pieds, 6 pouces, 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages connue comme 2025 rue Magasin.

8° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 144, borné par les rues Magasin, Camp, St André et Joséphine, et mesurant trente neuf pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue St André sur cent quatre vingt onze pieds trois pouces plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles; laquelle portion de terre comprenant le tout du lot désigné par le numéro treize est contigue une portion du lot numéroté quatorze sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 1er décembre 1854 et déposé pour référence en l'étude de Daniel E. Ricardo, alors un notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues somme No 1116 rue St André, et la propriété est louée à bail à Jos. J. McMahon à $50 par mois, le bail expirant le 31 mai 1905, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 196, folio 247, le 23 février 1904.

9° Un certain ilet de terre dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Liberte, Howard, Robert et Soniat, désignés comme ilet No 569 et mesurant d'après le plan de H. W. W. Reynolds, voyer, ledit plan fait le 29 avril 1899, 250 pieds de face à la rue Howard, 250 pieds de face à la rue Liberté, 302 pieds 9 pouces à la rue Soniat et 302 pieds 9 pouces à la rue Robert. Cette propriété sera vendue d'après le plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904 dans la manière suivante:

Le lot 1, mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Soniat et mesurant en profondeur 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur au travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre ligne parallèles.

Le lot 5 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les lots 6 et 7 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot 8 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot 9 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Robert et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 1 à 9 inclusivement sont contigus et tous face à la rue Liberté.

Les lots 10 et 11 mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Robert, la même largeur au travers de la ligne du fond, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Ces lots sont contigus les uns aux autres.

Le lot 12 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure de la rue Robert.

Le lot 13 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 14 et 15 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot 16 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots 17 et 18 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 19 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds.

Le lot 20 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Soniat et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 12 à 20 inclusivement sont contigus.

Les lots 21 et 22 sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Soniat la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

10° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant, située dans l'ilet 87, Premier District, ledit ilet borné par les rues Religieuses, St Thomas, Céleste, Félicité et St James. Ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, est marquée comme lot 5 et est cette moitié du lot original 3 étant le plus près de la rue St James, comme il est démontré par le plan de Williams en ceci référé. Ledit lot 5 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Religieuses sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et est situé à une distance de 150' 10'' 2''' de l'encoignure de la rue Céleste.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, connue comme le No 1719 rue Religieuse; les revenues seront annoncés à la vente.

11° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant située dans le Premier District de cette ville, ilet No 91, borné par les rues St James, St Thomas et Félicité, ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a une façade de 37 pieds 10 pouces 4 lignes à la rue St James, la même mesure au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, le terrain en ceci décrit étant la fin du fond du lot 3 comme il est démontré sur le plan d'arpentage de C. Milo Williams en ceci référé. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 712-16 rue St James. Les revenus seront annoncés à la vente.

12° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans (autrefois dans la ville de Carrollton et Paroisse de Jefferson, dans cet Etat) dans l'ilet No 318, borné par les rues Burdette Fern, (autrefois Washington) Mobile, (autrefois Dixième) et Néron (autrefois Napoleon) désignés comme les lots numéro neuf et dix de l'ilet No 124 B d'après le plan du dit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire le 25 avril 1870, lequel est une copie d'un plan dudit ilet fait par Castaing et Collos architectes, déposé pour référence en l'étude de James D. Augustin, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la dite rue Burdette par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Numéro Six formant l'encoignure des dites rues Burdette et Mobile (autrefois Dixième). Les améliorations sont connues sous le No —— rue Burdette. Les revenus seront annoncés à la vente.

13° Toutes les propriétés suivantes limitant cette très sommairement décrite est située dans l'ilet 92, premier district, borné par les rue St Thomas, Chippewa St James et Market. Cet ensemble a été arpentée et subdivisée par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, et d'après son plan d'arpentage, sera offerte comme lots A, B, C, D et E. G. Le lot A est le 13me offre dans cette annonce et est décrite comme suit

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant située dans le premier district de cette ville et No 92, borné par les rues St Thomas, Chippewa, St James et Market. Ladite portion de terre est désignée comme le lot A dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams député voyer de ville, d'après lequel dit lot mesurant 38 pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages connue comme les Nos 1607-09 rue St Thomas. Les revenus seront annoncés à la vente.

14° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages là-dessus y appartenant, désigné comme le lot B, dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après ledit plan ledit lot mesurant 25 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

15° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, désigné comme lot C, dans le plan fait le 2 mars 1904. Par C. Milo Williams député voyer de ville, d'après lequel plan ladite portion mesure 64 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue St Thomas courant une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue St James, duquel point il court dans une ligne parallèle à la rue St Thomas et dans la direction de la rue St James, une distance de 25 pieds 4 pouces 2 lignes, duquel point il court dans une ligne parallèle à la rue St James; et dans la direction de la rue Chippewa, une distance de 7 pieds 6 pouces 4 lignes, auquel point il court sur une ligne parallèle à la rue St Thomas et dans la direction de la rue St James, une distance de 6 pieds 4 lignes, de la sur une ligne parallèle à la rue St James; et dans la direction de la rue Chippewa, une distance de 4 pieds, 5 lignes, auquel point il court au travers de la ligne du fond d'une ligne parallèle à la rue Chippewa, et dans la direction de la rue Market, une distance de 73 pieds 10 pouces, 6 lignes, et de ce point il court dans une ligne parallèle à la rue Market et dans la direction de la rue St Thomas, une distance de 64 pieds, 5 lignes duquel point il court une distance de 21 pieds 8 pouces sur la ligne la plus près de la rue Market et parallèle à la rue St Thomas, de laquelle il court sur une ligne parallèle à la rue Market jusqu'à la rue St Thomas, une distance de 127 pieds 10 pouces 6 lignes. Les améliorations sont connues comme une substantielle résidence en briques, No 1659 rue St Thomas. Les revenues seront annoncés à la vente.

16° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages là-dessus y appartenant, désigné comme le lot D, dans un plan d'arpentage fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan, ledit lot de terre mesurant 39 pieds, 3 pouces, de face à la rue Market, sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles et ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Market et St Thomas.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme les Nos 700-02 rue Market. Les revenues seront annoncées à la vente.

17° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages là dessus y appartenant, désigné comme lot E sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

18° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, avantages et servitudes qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, ilet 92, lequel ilet borné par les rues St James, Chippewa, St Thomas et Market, laquelle dite portion de terre est désignée comme le lot F sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 49 pieds 4 pouces, 6 lignes de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages, connue comme le No 714 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente.

19° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, avantages et servitudes y appartenant, désignée comme le lot G, sur un plan d'arpentage fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville d'après lequel plan ledit lot mesure 64 pieds 3 lignes de face à la rue Market et 64 pieds 5 lignes au travers de la ligne du fond, par une profondeur de 86 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une rangée de 4 cemeures, connues comme les Nos 718-20-22 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y a, en un crédit d'un, deux, trois et quatre ans à l'option des acquereurs représentée par des billets portant sept pour cent d'intérêt par an et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant en plus de leurs enchères toutes les taxes pour l'année 1904, les primes d'assurances sur les polices couvrant les propriétés de et après la date de l'institution de ces procédures pour vente et toutes les dépenses pour certificats d'hypothèque, translation de propriété, taxes et autres incidentes au passage des actes de vente, ainsi bien que les actes de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire, lesdits actes vente devant être signés par l'encanteur dans la cour pour faire lesdites ventes auquel dix pour cent du prix d'achat doit être payé comme un dépôt au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

MM. Dart & Kernan et M. Edward Rightor, avocats.
26 mars—26 27—av 3 10 17 24 26

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur, bureau 331 rue Carondelet.

Cottage simple No 535 rue Dorgenois, à l'encan.

Succession d'Allen G. Goins.

No 53,757—Division C—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division C, ledit ordre daté et signé le 30 mars 1904 et adressé à Will. J. Morgan encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, avantages et servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, ilet 92, lequel ilet borné par les rues St James, Chippewa, St Thomas et Market, laquelle dite portion de terre est désignée comme le lot F sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 49 pieds 4 pouces, 6 lignes de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages, connue comme le No 714 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, pour billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par les acquéreurs et les polices devant être transférées aux porteurs des billets, les acquéreurs devant payer en sus et au-dessus de leur enchère, les taxes sur la propriété pour l'année 1904, et faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Ferdinand J. Aleix notaire, aux frais des acquéreurs qui n'auront droit aux loyers seulement à partir du passage des actes de vente.

E. N. Whittemore, exécuteur.
13 mars—13 15 20 27—avril 3 10 17 19

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES DOUBLES.

Dans une localité excellente, dans le District des Jardins susceptibles de bons loyers.

Nos 1729 & 1731 rue Première entre les rues Carondelet et Baronne, et Nos 1016 et 1018 rue Première, entre les rues Magasin et Constance.

Succession de James Clarke

No 72,806—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur,—MARDI, 19 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 mars 1904, par l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Villeré et Robertson. Elle est retirée de la rue sous une riche barrière en fer, contenant de grands verandahs avec des colonnes d'ordres portique, vestibule, salons à arche, bibliothèque, salle à manger, chices trois autres chambres et cuisine au rez-de-chaussée, vestibule, huit chambres à coucher, antichambre, cabinet en bois de cedre et chambre bain au premier étage, sonnettes électriques et annonceurs, hangar pour charbon et bois, trois citernes et hydrant. Les terrains sont spacieux avec de très jolis chemins tracés en Schlinger, pelouse et jardin. Le terrain comprenant deux lots désignés par les Nos "Deux et "Trois," sur un plan de L. Bringer, voyer, de la date du 27 septembre 1836, annexé pour référence à un acte de vente de la succession de A. Meneer, à J. A. Bernos, pardevant C. Pollock, anciennement un notaire en cette ville, daté le 3 juin 1844, les quels dits lots sont contigus et mesurent chacun en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade, par cent vingt pieds (120 pds) de profondeur lesquels en mesure américaine sont de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété est située sur une des rues les charmantes et après les plus belles de l'avenue de l'Esplanade près de plusieurs élégantes résidences. C'est une jolie et complète résidence que l'on puisse trouver. Les cartes sont nécessaires pour l'inspection.

2° La luxueuse résidence et magasin en briques à quatre étages Nos 636-638 et 640 rue Royale à l'encoignure sud est de la rue St Pierre situées dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres St Pierre et Toulouse contenant magasins au rez-de-chaussée, verandas en fer et chambres à coucher aux étages supérieurs dans chaque maison, cours en pierres pistes etc. le terrain est décrit comme un certain lot dans l'ilet No 42 borné comme ci-dessus mesurant en mesure française soixante pieds huit pouces (60' 8") de face à la rue Royale sur cinquante sept (57') de face à la rue St Pierre, lesquels en mesure américaine sont de 64 pieds 7 pouces et 7 lignes, de face à la rue Royale sur 60 pieds 9 pouces de profondeur et façade à la rue St Pierre et entre lignes parallèles. Elle est substantiellement construite près de la rue du Canal la Grande Nouvelle Maison de Cour et autres agréments. Elle rapporterra comme placement et peut être utilisée pour plusieurs buts, peut facilement être faite pour rapporter $1100 par an.

3° La propriété commerciale Nos 534, 538, 540 et 542 rue du Bassin, à l'encoignure Sud Est de la rue Toulouse, comprenant 6 magasins et résidences en briques à trois étages, contenant au rez-de-chaussée, magasins et chambres à coucher à l'étage supérieur, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Toulouse St Louis et Bemparte. Le terrain est décrit comme trois certains lots désignés par les No 1, 2 et 3 sur un plan fait par C. A. de Armas, architecte, le 22 d'avril 1850, déposé pour référence en l'étude de A. Boudousquié, autrefois un notaire en cette ville ayant les dimensions suivantes, à savoir:

Lot No "Un" formant l'encoignure des rues Toulouse et Bassin ayant en mesure américaine, vingt neuf pieds et cinq pouces (29' 5") de face à la rue Toulouse soixante huit pieds onze pouces et trois lignes (68' 11' 3''') de profondeur et façade sur la rue Bassin.

Les lots Nos Deux et trois, mesurant chacun en mesure américaine trente quatre pieds six pouces et deux lignes (34' 6' 2'') de face à la rue Toulouse soixante trois pieds onze pouces et trois lignes (63' 11' 3''') de profondeur, ce qui donne une façade totale de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes, la rue Bassin et 98 pieds, 5 pouces et 4 lignes à la rue Toulouse. Cette propriété est solidement construite, a une verandah en fer sur la façade et commande le grand commerce de la "Carondelet Navigation Canal" Quand le "Frisco Railroad" sera en opération en face de cette propriété sa valeur comme placement sera augmentée de beaucoup. C'est une occasion pour un bon homme d'affaires de l'occuper ou bien pour l'habile spéculateur comme un bon placement

Une portion est louée à bail au 30 septembre 1904 au taux de $600 par an. Toute la propriété est susceptible de rapporter $1000 ou plus par an.

4° La résidence en briques à trois étages bien située, No 2216 rue Nord Remparts, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Nord Bassin Douane et Bienville, contenant vestibules, 17 chambres, bain citerne, etc. Le lot de terre mesurant vingt trois pieds (23') de face à la rue Remparts, la même mesure à la rue Bassin sur cent vingt neuf pieds (129') de profondeur de rue à rue.

La propriété est en bon état et commandera un bon trafic du dépôt du "Frisco Rail Road" Elle est à un ilet et demi de la rue du Canal et soit comme placement en spéculation commande l'attention. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1905 au taux de $900 par an.

5° La résidence substantielle en briques à trois étages No 719 rue St Louis, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Royale et Bourbon, contenant vestibules, 14 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 31 décembre 1857 et annexé à un acte du 22 janvier 1858, pardevant A. Boudousquié, autrefois un notaire de cette ville; ledit lot de terre mesurant vingt pieds dix pouces et six lignes (20' 10'' 6''') de face à la rue St Louis sur cent onze pieds (111') de profondeur, et vingt pieds cinq pouces (20' 5'') de largeur sur la ligne du fond. Près de la nouvelle maison de cour et d'autres grandes améliorations en perspective. Un placement de mérite. Peut être loué au taux de $480 par an.

6° La productive résidence et magasin double en briques à deux étages Nos 713 et 717 rue de Anne, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, contenant magasin et 9 chambres sur un côté et 10 chambres de l'autre côté

Le lot de terre mesurant en mesure américaine trente deux pieds de face (32') à la rue Ste Anne sur quatre vingt treize pieds sept pouces et trois lignes (93' 7" 3''') de profondeur. Sur la ligne du grand commerce au et du marché français la rend convenable pour affaire ou placement. Louée au taux de $516 par an.

7° Les résidences et magasins doubles en briques à trois étages et mansardes Nos 524 et 528 rue Madison, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Madison, Ste Anne, Chartres et Decatur, contenant magasins et 9 chambres de chaque côté avec verandah en fer sur la façade. Le terrain comprenant deux lots contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: le lot portant le No 524 rue Madison vingt pieds dix pouces et quatre lignes (20' 10' 4'') face à ladite rue Madison sur une profondeur de soixante-cinq pieds huit pouces (65' 8") entre lignes parallèles, et le lot portant le No 528 rue Madison, vingt pieds sept pouces et quatre lignes (20' 7' 4''') de face à la rue Madison sur soixante cinq pieds huit pouces (65' 8") de profondeur entre lignes parallèles. Leur proximité au Marché Français et le grand commerce qui y est spécialement concentré la rend adaptée par conséquent pour les affaires et résidence et en fait un placement sûr, productif et de valeur. Louée au taux de $540 par an.

8° Le commode cottage simple en bois à un étage avec mansarde No 1830 rue Dumaine, sur deux lots de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Derbigny et Roman, contenant vestibule central, 3 chambres, etc. Le terrain comprenant deux grands lots désignés par les numéros "sept et huit" de l'ilet No